

pour améliorer la situation économique et sociale des Indiens. Je veux surtout parler, monsieur l'Orateur, du programme qui, au cours des cinq prochaines années, consacra à cette fin la somme de 112 millions de dollars, comme l'a annoncé le surintendant général des affaires indiennes, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

Je veux aussi souligner que le gouvernement établira un programme spécial à l'honneur des Indiens, de leur culture et de leur apport à l'histoire du Canada, en construisant un pavillon indien à l'Expo '67. Un communiqué spécial l'annonçait le mois dernier. Je suis heureux de constater que la nomination du chef du Conseil de la bande indienne de Caughnawaga a été approuvée par le commissaire général du pavillon des Indiens du Canada à l'Expo '67. La principale fonction du chef Delisle sera de voir à ce que le pavillon des Indiens du Canada symbolise vraiment les opinions et les aspirations des Indiens et que les visiteurs de tout le Canada et de l'étranger y trouvent un reflet fidèle de la vie et de la culture indienne dans notre pays.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Le député me permettrait-il une question? A son avis, combien d'Indiens de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et d'autres régions éloignées de Montréal verront ce pavillon ou y joueront un rôle? C'est une bonne idée, mais combien d'Indiens y participeront? Comme le temps de parole du

député va expirer dans une minute, prenons le vote.

M. Haidasz: Je suis heureux de signaler que parmi les programmes et projets organisés par le comité du centenaire, un certain nombre intéressant les affaires indiennes dans tout le Canada ont non seulement été étudiés mais approuvés par les bandes indiennes. Je citerai, par exemple, l'histoire illustrée des Indiens du Canada et la conférence conjointe d'Indiens du Canada et des États-Unis prévue pour l'été de 1967. Une conférence de rédacteurs indiens a déjà eu lieu, et on montrera aussi d'autres coutumes indiennes, notamment les pow-wows et la célèbre exposition indienne qu'on peut voir à l'Exposition nationale du Canada.

M. Howard: Aux voix.

M. Haidasz: Tous les députés ont eu de bons mots sur le projet de résolution présenté à la Chambre par le député, et je n'ai pas entendu une seule voix dissidente. Toutefois, monsieur l'Orateur, je suis d'avis que le projet de résolution devrait être étudié d'abord par le gouvernement puis déferé au Conseil consultatif des Indiens du Canada. Puis-je signaler qu'il est six heures?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est écoulée.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)